

Agriculture | Transition agricole : pour Dominique Graciet, "il faut faire de vrais choix"



Ce mardi 3 septembre, le président de la Chambre régionale d'Agriculture de Nouvelle-Aquitaine, Dominique Graciet, a joué les équilibristes. Dans un point presse de rentrée au contexte incertain pour le monde agricole, il a évoqué les principales ambitions du projet de mandature régionale des chambres autour de la transition agricole, qui sera présenté en assemblée plénière à Limoges en novembre. À deux mois de l'échéance, état des lieux d'un secteur en fort mouvement et focus sur l'une des pistes envisagées pour accélérer la transition.

Exercice de rentrée contrasté pour Dominique Graciet, président de la Chambre d'Agriculture de Nouvelle-Aquitaine. Ce dernier a en effet profité de la conférence de presse de rentrée pour insister à nouveau, après avoir alerté cet été, sur l'opposition des chambres à une baisse de 45 millions d'euros de leur financement par une baisse de 15% de la TFNB (Taxe additionnelle sur le Foncier Non Bâti), payée par les agriculteurs et les propriétaires de terres agricoles, dans le cadre du projet de loi de finances pour 2020. 292 millions d'euros, c'est la somme que cette taxe rapporte directement à l'ensemble du réseau des Chambres d'Agriculture, soit entre 45 et 50% de leur budget. Par rapport à fin juillet, le discours de Dominique Graciet n'a pas changé sur ce point. "Pour nous, cela menace le maintien de l'emploi de 70 à 80 agents sur le terrain, en moyenne six ou sept agents par chambre départementale dont on a besoin pour tous ces enjeux de transition, de modernisation du métier et d'accompagnement des jeunes qui s'installent ou de reprises d'exploitations. On a un niveau de TFNB qui est très faible dans la plupart des départements, ce sont des économies de bout de chandelles. Par contre, lorsqu'on consolide l'ensemble de ces sommes sur les territoires avec les surfaces qu'on a, ce n'est pas des sommes neutres. Le ministre évoque l'effort national, mais est-ce que l'agriculture ne participe pas elle-même à l'effort national ? Il faut faire de vrais choix".

Transition et intérêts

La transition agricole, c'est justement le thème central du grand projet de mandature de la Chambre Régionale à la tête de laquelle il vient d'être réélu pour six ans. Elle affiche de grandes ambitions, notamment du côté de l'adaptation au changement climatique, de l'autonomie alimentaire et protéique, de la transition agro-écologique et de la production d'énergies renouvelables. La mise en place de plans filière découlant des travaux sur les États

Généralistes de l'Alimentation se poursuivent, et l'ingénierie financière pour accompagner cette transition est peu à peu en train de se mettre en place, à la fois par des acteurs publics comme la région et son [dispositif Alter'NA](#) mais aussi des investisseurs privés, preuve d'un intérêt regagné pour l'élu. "On peut globalement dire qu'il y a un retour d'intérêt des investisseurs dans les domaines agricoles avec des taux d'intérêts qui tournent autour de 12%, voire moins. L'agriculture arrive à intéresser des fonds de pension, de grands projets sur l'énergie renouvelable arrivent et ont du sens. C'est ce mélange de rentabilité et de sens qui fait le mouvement de l'agriculture, abondé par l'arrivée de capitaux qu'il faut apprivoiser et des fonds publics comme sur Alter'NA. C'est plutôt sur la plus-value à long terme qu'il faudra voir la rentabilité", a ainsi souligné Dominique Graciet.

Il faut dire que le contexte est plutôt incertain : [les inquiétudes](#) (y compris [en région](#)) sont toujours vives autour de l'accord économique et commercial global (ou Ceta) qui doit encore être ratifié par les assemblées nationales et européennes. Et le souhait exprimé par le gouvernement de reprendre nationalement la gestion des fonds FEADER aux régions n'aide pas vraiment à calmer le jeu (malgré récent coup de maillet de [la Cour des Comptes](#)). "ça n'est pas rassurant parce que l'Europe ne finance pas le FEADER toute seule, la Région a aussi des disponibilités de co-financement et la possibilité de cibler des actions plus proches du terrain. C'était aussi compliqué de gérer le FEADER avec treize régions et des centaines de mesures agro-environnementales dont certaines étaient utilisées par très peu d'agriculteurs en France. Il faut simplifier pour être plus efficace mais il ne faut pas non plus dénuder les territoires de cette gestion", a ainsi souligné Dominique Graciet.

Conjoncture à nuancer

Du point de vue local, selon les données de l'Agreste (service de statistiques et de prospective du Ministère de l'Agriculture), le [bilan effectué en août dernier](#) est lui aussi contrasté pour l'agriculture régionale. Les records de chaleur couplés à des précipitations "inférieures aux normales de 40 à 50% dans les cinq départements les plus à l'est et au nord de la région" participent à une dégradation des "ressources fourragères disponibles pour les troupeaux dans plusieurs départements" même si la Corrèze, la Creuse, la Dordogne, la Gironde et le Lot-et-Garonne bénéficient d'une "dérogation pour cas de force majeure, permettant aux éleveurs manquant de fourrage de valoriser leurs jachères". Au rayon des vins, le rapport souligne une forte baisse d'importations, notamment chinoises (-22%), des ventes en baisse de 4% sur un an en volume, notamment du côté du rouge (-8%). Ainsi, l'Agreste conclue que "l'érosion de l'intérêt des consommateurs semble s'accélérer. Même les rosés, en hausse constante depuis plus de dix ans ont baissé en volume". Les vins bio, eux, assument une remontée d'intérêt (+20% en valeur). Malgré tout, cette baisse des volumes se retrouve compensée en partie par la hausse de la valeur des vins vendus, correspondant sans doute à [la stratégie](#) mise en place par l'interprofession d'opérer un "retrait progressif" des bouteilles à bas prix du marché (à moins de trois euros), ambition affichée notamment par le CIVB (Conseil interprofessionnel du Vin de Bordeaux) depuis l'an dernier. La récolte 2019, elle, devrait être "dans la moyenne des années passées" en termes de volumes, mais les chais sont encore souvent pleins de stocks non vendus à la veille des vendanges". La faute à des ventes des vins de Bordeaux en baisse de 17% (13% en Bergerac-Duras).

Pour ce qui est des grandes cultures, le rapport note une progression des principales céréales à paille en progression et en rendement sauf pour le blé dur, dont les surfaces régressent de 36%. Le colza s'annonce comme "le grand perdant. Les surfaces, jamais aussi faibles depuis vingt ans, et un rendement moyen régional plus que décevant entraînent une récolte catastrophique". Brièvement, évoquons enfin les bovins viande dont la filière "subit l'impact de la sécheresse en 2018" et des cotations qui "restent dégradées et atones bien que légèrement supérieures à 2018". Parmi les attentes, on retrouve ainsi un développement des exports hors de l'Union Européenne et des inquiétudes sur l'impact des accords Ceta et Mercosur. Pour les ovins, l'Agreste note un "affaïssement des ventes au détail" quand, au contraire, la filière porcine voit une augmentation de la demande avec des exportations plus dynamique (+9%, +35% vers la Chine). Enfin, les abattages de volailles "s'équilibrent en volume en 2019 alors qu'ils se replient de -3% en France".

Méthaniser le discours

Dernier focus de cette rentrée, les "nouvelles pratiques" vantées dans plusieurs volets transversaux du projet de mandature, notamment les installations ou projets de plus en plus nombreux dans la région d'unités de méthanisation, filière sur laquelle Dominique Graciet avait insisté lors de sa nouvelle investiture à la tête de la Chambre d'Agriculture de Nouvelle-Aquitaine en mars. Selon [une note de l'AREC](#) (Agence Régionale d'Évaluation sur l'Environnement et le Climat) datant d'avril, la région comptait 65 méthaniseurs en fonctionnement au 1er janvier 2019 dont 78% seraient des unités agricoles et industrielles, un chiffre qui pourrait grimper quand on sait qu'une cinquantaine étaient déjà en projet fin 2018 et que de nouveaux projets s'enclenchent régulièrement (comme, [par exemple, à Langon](#)). Interrogé sur la question et sur le rôle des chambres dans leur émergence, Jean-Louis Dubourg, président de la Chambre girondine, tempère l'accélération en évoquant différentes typologies de projets. "Il y a d'abord ceux qui sont portés par des sociétés privées hors-agriculture (principalement en gestion des déchets et environnement) qui font de la méthanisation en injection ou en cogénération pour fournir de l'électricité et de la chaleur. Généralement, cette énergie est fabriquée avec des entrants que ces sociétés trouvent un peu partout et ça produit un digestat sans forcément avoir les surfaces pour l'épandre. Ils doivent donc trouver des partenariats avec des agriculteurs. On se pose la question de la qualité de ce digestat, étant donné la diversité de l'origine de ce que l'on met à l'intérieur. Le deuxième type de projet, qui se développe beaucoup dans la région, est porté par des agriculteurs, surtout dans les territoires où des zones d'élevage sont à proximité. C'est une manière de résoudre le problème des odeurs de fumiers et de lisiers. Enfin, on trouve des projets réalisés par des agriculteurs en grande culture qui ne mettent que des cultures intermédiaires immatures (seigle et maïs) sans concurrence avec leur propre production agricole".

Dominique Graciet, de son côté, réaffirme la volonté des chambres d'assurer la veille "sur la qualité des matériels proposés et le modèle économique. Sur les exploitations de palmipèdes, par exemple, l'objectif est souvent de

créer des unités de méthanisation sur les exploitations de gavage pour traiter les lisiers et éviter la propagation des virus. Il y a aussi de plus grosses installations, mais toutes ne marchent pas encore. Concernant le rendement des différents méthaniseurs, certains sont à 60%, d'autres à 90%, ceux qui sont à 60% ont beaucoup plus de difficultés à se rentabiliser. Il y a eu de grosses gifles dans la région, y compris avec de gros investisseurs. De notre côté, on souhaite que ces projets servent les revenus agricoles et ne les dépouillent pas. C'est facile de confier aux agriculteurs toutes les matières fermentescibles, de donner 15% de rentabilité à l'investisseur et de se retrouver en tant qu'agriculteur à donner gratuitement la matière première et à racheter des digestats si on se laisse faire... En Allemagne, 30 à 40 000 euros par exploitation laitière sont consacrés à la méthanisation. On voit régulièrement passer les camions de lait allemands qui servent l'Espagne à notre place. Il faut de tout pour faire un revenu agricole, la méthanisation peut être une bonne piste d'avenir". Voilà donc un des grands débats qui devrait s'inviter à la table de présentation du grand projet de mandature de la Chambre régionale, qui se tiendra lors d'une session plénière le 21 novembre prochain à Limoges.

L'info en plus : Pour avoir plus de détails sur la conjoncture agricole en Nouvelle-Aquitaine -abordé ici succinctement - vous pouvez [consulter le rapport de l'Agreste](#).



Romain Béteille

Crédit Photo : [aqui.fr](#)

Publié sur [aqui.fr](#) le 05/09/2019

[Url de cet article](#)